

Le logo de la commune de Montaut, représentant un triangle stylisé avec des couleurs orange et brun.

Département des Pyrénées-Atlantiques

Commune de MONTAUT

PLAN LOCAL D'URBANISME

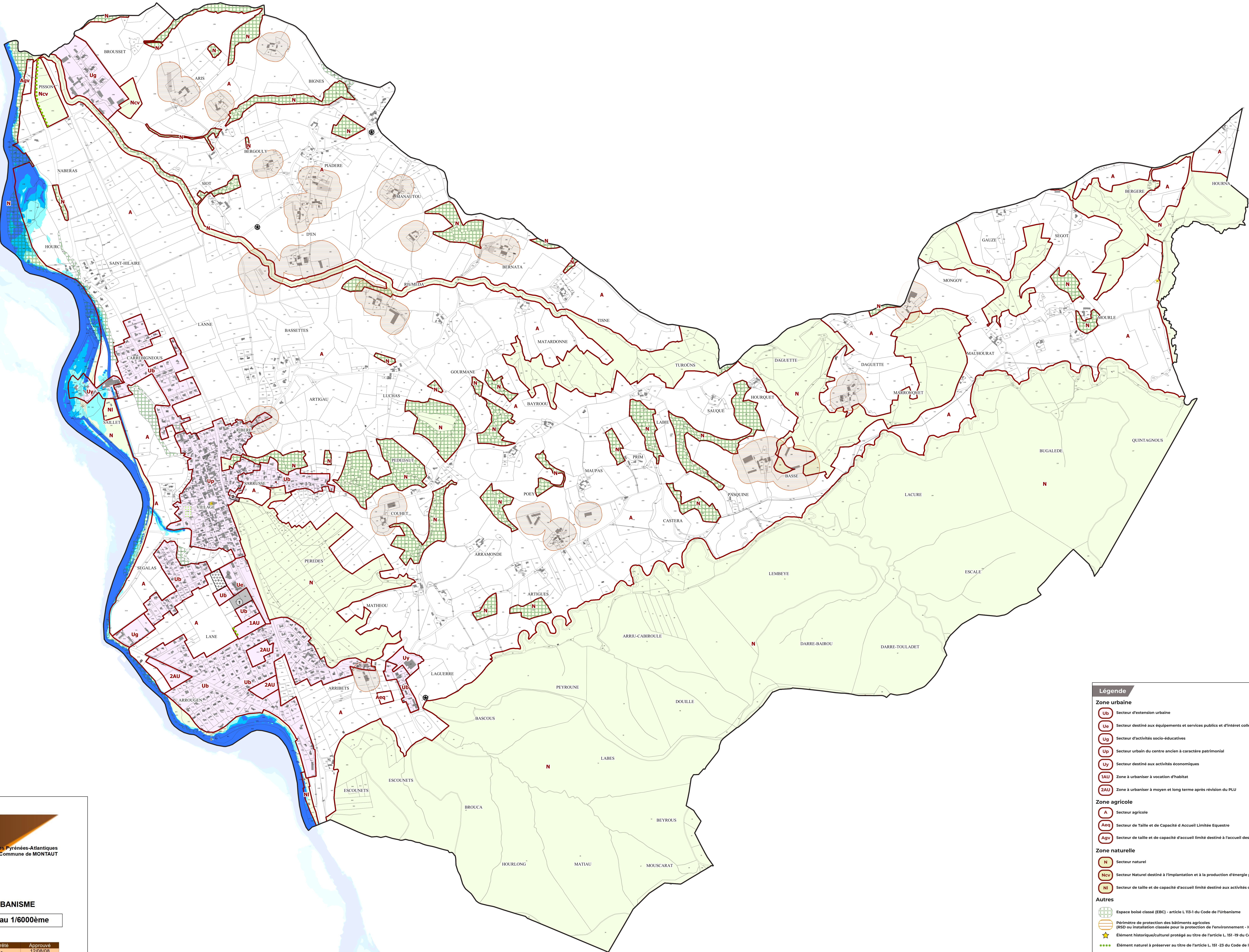
3b1 – Plan de zonage au 1/6000ème

PLU	Prescrit	Arrêté	Approuvé
Elaboration	-	-	12/08/08
Modification	12/11/20	-	25/02/21
Simplifiée n°4	-	-	-
Revision	28/09/16	23/11/23	05/12/24

Le Maire,

Alain CAPERET

Plan de zonage – Document Explicatif



Légende

Zone urbaine

Ub

Secteur d'extension urbaine

Ux

Secteur destiné aux équipements et services publics et d'intérêt collectif

Ug

Secteur d'activités socio-éducatives

Ue

Secteur urbain du centre ancien à caractère patrimonial

Uy

Secteur destiné aux activités économiques

1AU

Zone à urbaniser à vocation d'habitat

2AU

Zone à urbaniser à moyen et long terme après révision du PLU

Zone agricole

A

Secteur agricole

Aeq

Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitée Equestre

Agv

Secteur de taille et de capacité d'accueil limité destiné à l'accueil des gens du voyage

Zone naturelle

N

Secteur naturel

Ncv

Secteur Naturel destiné à l'implantation et à la production d'énergie photovoltaïque

Nl

Secteur de taille et de capacité d'accueil limité destiné aux activités de sports et de loisirs

Autres

EBC

Espace boisé classé (EBC) - article L 113-1 du Code de l'Urbanisme

RSD

Périmètre de protection des bâtiments agricoles (RSD ou installation classées pour la protection de l'environnement - ICPE)

SHC

Élément historique/culturel protégé au titre de l'article L 151-19 du Code de l'Urbanisme

EN

Élément naturel à préserver au titre de l'article L 151-23 du Code de l'Urbanisme

BS

Bâtiments en zone A pouvant faire l'objet d'un changement de destination au titre de l'article L 151-11 2° du Code de l'Urbanisme

C

Cimetière

ER

Emplacement réservé

N°1

N°1 Aménagement d'un espace public - Stationnement et aménagement paysager

N°2

N°2 Aménagement du site du lavoir

N°3

N°3 Aménagement du site du lavoir

N°4

N°4 Aménagement du site du lavoir

N°5

N°5 Aménagement du site du lavoir

N°6

N°6 Aménagement du site du lavoir

N°7

N°7 Aménagement du site du lavoir

N°8

N°8 Aménagement du site du lavoir

N°9

N°9 Aménagement du site du lavoir

N°10

N°10 Aménagement du site du lavoir

N°11

N°11 Aménagement du site du lavoir

N°12

N°12 Aménagement du site du lavoir

N°13

N°13 Aménagement du site du lavoir

N°14

N°14 Aménagement du site du lavoir

N°15

N°15 Aménagement du site du lavoir

N°16

N°16 Aménagement du site du lavoir

N°17

N°17 Aménagement du site du lavoir

N°18

N°18 Aménagement du site du lavoir

N°19

N°19 Aménagement du site du lavoir

N°20

N°20 Aménagement du site du lavoir

N°21

N°21 Aménagement du site du lavoir

N°22

N°22 Aménagement du site du lavoir

N°23

N°23 Aménagement du site du lavoir

N°24

N°24 Aménagement du site du lavoir

N°25

N°25 Aménagement du site du lavoir

N°26

N°26 Aménagement du site du lavoir

N°27

N°27 Aménagement du site du lavoir

N°28

N°28 Aménagement du site du lavoir

N°29

N°29 Aménagement du site du lavoir

N°30

N°30 Aménagement du site du lavoir

N°31

N°31 Aménagement du site du lavoir

N°32

N°32 Aménagement du site du lavoir

N°33

N°33 Aménagement du site du lavoir

N°34

N°34 Aménagement du site du lavoir

N°35

N°35 Aménagement du site du lavoir

N°36

N°36 Aménagement du site du lavoir

N°37

N°37 Aménagement du site du lavoir

N°38

N°38 Aménagement du site du lavoir

N°39

N°39 Aménagement du site du lavoir

N°40

N°40 Aménagement du site du lavoir

N°41

N°41 Aménagement du site du lavoir

N°42

N°42 Aménagement du site du lavoir

N°43

N°43 Aménagement du site du lavoir

N°44

N°44 Aménagement du site du lavoir

N°45

N°45 Aménagement du site du lavoir

N°46

N°46 Aménagement du site du lavoir

N°47

N°47 Aménagement du site du lavoir

N°48

N°48 Aménagement du site du lavoir

N°49

N°49 Aménagement du site du lavoir

N°50

N°50 Aménagement du site du lavoir

N°51

N°51 Aménagement du site du lavoir

N°52

N°52 Aménagement du site du lavoir

N°53

N°53 Aménagement du site du lavoir

N°54

N°54 Aménagement du site du lavoir

N°55

N°55 Aménagement du site du lavoir

N°56

N°56 Aménagement du site du lavoir

N°57

N°57 Aménagement du site du lavoir

N°58

N°58 Aménagement du site du lavoir

N°59

N°59 Aménagement du site du lavoir

N°60

N°60 Aménagement du site du lavoir

N°61

N°61 Aménagement du site du lavoir

N°62

N°62 Aménagement du site du lavoir

N°63

N°63 Aménagement du site du lavoir

N°64

N°64 Aménagement du site du lavoir

N°65

N°65 Aménagement du site du lavoir

N°66

N°66 Aménagement du site du lavoir

N°67

N°67 Aménagement du site du lavoir

N°68

N°68 Aménagement du site du lavoir

N°69

N°69 Aménagement du site du lavoir

N°70

N°70 Aménagement du site du lavoir

N°71

N°71 Aménagement du site du lavoir

N°72

N°72 Aménagement du site du lavoir

N°73

N°73 Aménagement du site du lavoir

N°74

N°74 Aménagement du site du lavoir

N°75

N°75 Aménagement du site du lavoir

N°76

N°76 Aménagement du site du lavoir

N°77

N°77 Aménagement du site du lavoir

N°78

N°78 Aménagement du site du lavoir

N°79

N°79 Aménagement du site du lavoir

N°80

N°80 Aménagement du site du lavoir

N°81

N°81 Aménagement du site du lavoir

N°82

N°82 Aménagement du site du lavoir

N°83

N°83 Aménagement du site du lavoir

N°84

N°84 Aménagement du site du lavoir

N°85

N°85 Aménagement du site du lavoir

N°86

N°86 Aménagement du site du lavoir

N°87

N°87 Aménagement du site du lavoir

N°88

N°88 Aménagement du site du lavoir

N°89

N°89 Aménagement du site du lavoir

N°90

N°90 Aménagement du site du lavoir

N°91

N°91 Aménagement du site du lavoir

N°92

N°92 Aménagement du site du lavoir

N°93

N°93 Aménagement du site du lavoir

N°94

N°94 Aménagement du site du lavoir

N°95

N°95 Aménagement du site du lavoir

N°96

N°96 Aménagement du site du lavoir

N°97

N°97 Aménagement du site du lavoir

N°98

N°98 Aménagement du site du lavoir

N°99

N°99 Aménagement du site du lavoir

N°100

N°100 Aménagement du site du lavoir

Hauteur d'eau > 1m

Hauteur d'eau entre 0.5 et 1m

Hauteur d'eau inférieure à 0.5m